



République du Sénégal



Processus de Rabat

Dialogue Euro-Africain sur la Migration et le Développement



Royaume de Belgique

Réunion sur le thème horizontal

# Renforcer la prise de décisions politiques sur la base de données migratoires probantes

11-12 septembre 2013, Dakar

**Résumé des débats et conclusions de la coprésidence**

Projet financé par l'Union européenne



Projet mis en œuvre par



ICMPD  
20 YEARS



FIIAPP  
COOPERACIÓN ESPAÑOLA





Republique du Sénégal



Processus de Rabat

Dialogue Euro-Africain sur la Migration et le Développement



Royaume de Belgique

## **RESUME DES DEBATS**

Plus de soixante délégués des pays et organisations partenaires et observateurs du Dialogue Euro-Africain sur la Migration et le Développement (Processus de Rabat) se sont réunis à Dakar les 11 et 12 septembre 2013 afin de discuter et développer la coopération sur le thème du renforcement de l'utilisation des données et informations migratoires pour soutenir la prise de décisions politiques.

Ce thème correspond à l'Objectif 10 « *Fonder la cohérence et la coordination des politiques sur l'acquisition et l'échange d'informations* » de la « *Stratégie de Dakar* »<sup>1</sup>, adoptée lors de la troisième Conférence Ministérielle Euro-Africaine sur la Migration et le Développement à Dakar en novembre 2011.

Cet objectif est primordial étant donné que le développement et la mise en œuvre de politiques et de programmes dans le domaine des migrations ne peuvent se faire de façon efficace sans données fiables et actualisées. Au vu de son importance, ce thème a été érigé en priorité transversale et a fait l'objet de cette première réunion d'experts de la troisième phase du Processus de Rabat.

La nécessité d'asseoir les politiques et programmes migratoires sur la base de données probantes a été rappelée dans les discours d'ouverture de la coprésidence prononcés par S.E. l'Ambassadeur Cheikh Tidiane Thiam, Directeur Général des affaires juridiques et consulaires au Ministère des affaires étrangères du Sénégal, et S.E. l'Ambassadeur Johan Verkammen, Ambassadeur de Belgique au Sénégal. Les coprésidents ont affirmé que le Processus de Rabat est un partenariat novateur caractérisé par une vision commune entre les pays et organisations concernés par la route migratoire ouest-africaine. Sa valeur ajoutée et son utilité sont largement reconnues, faisant que ce dialogue a vocation à s'inscrire dans la durée et doit donc être soutenu et pérennisé. Les coprésidents ont également souligné que la troisième phase du Processus de Rabat est résolument orientée vers l'organisation d'activités concrètes et opérationnelles dans le cadre des 3 piliers, et notamment sur le thème horizontal de l'Objectif 10 de la Stratégie de Dakar visant à soutenir la prise de décisions politiques informées.

---

<sup>1</sup> La Stratégie de Dakar établit 10 objectifs prioritaires pour la période 2012-2014, qui s'articulent autour des trois piliers fondamentaux du dialogue afin de faciliter l'adoption de mesures concrètes opérationnalisant les discussions.





Republique du Sénégal



Processus de Rabat

Dialogue Euro-Africain sur la Migration et le Développement



Royaume de Belgique

Le contexte et la logique de cette réunion ont ensuite été présentés par le Dr. Chantal Lacroix, Gestionnaire de programmes et Chef adjointe de la mission du Centre International pour le Développement des Politiques Migratoires (ICMPD) à Bruxelles. Le Dr. Lacroix a également exposé les grandes lignes du Projet de Soutien à la troisième phase du Processus de Rabat, financé par l'Union européenne et mis en œuvre par l'ICMPD et la Fondation Internationale et pour l'Ibéro-Amérique d'Administration et de Politiques Publiques (FIIAPP). Ce projet, tout en continuant à offrir des activités d'appui au dialogue par l'organisation de diverses réunions et à évaluer les progrès dans la mise en œuvre de la Stratégie de Dakar, a un caractère inédit, puisqu'il contient de nouvelles activités opérationnelles de développement et partage des connaissances. Enfin, ce projet innove encore en mettant à la disposition des pays et organisations partenaires une assistance technique à court terme pour soutenir la mise en œuvre de la Stratégie de Dakar, en particulier dans les domaines de la prise de décisions politiques informées, la gestion des frontières et les migrations en situations de crise. Des demandes de la part des partenaires du dialogue en ce sens sont désormais attendues.

Une **première session** a permis de cerner et d'illustrer, sur la base d'exemples concrets, la question du recours aux données et informations migratoires pour soutenir la prise de décisions politiques.

Le Professeur Michel Poulain, de l'Université Catholique de Louvain, a réalisé un plaidoyer pour la collecte de données statistiques fiables comme soutien d'une politique migratoire. Il a expliqué les limites des recensements et enquêtes au niveau national pour obtenir des statistiques migratoires. Puis, il a mis en avant l'importance de partager et exploiter les bases de données administratives entre les ministères collectant les données et a insisté sur la nécessité de mettre en place, dans un premier temps, un groupe de travail et de coordination en la matière sur le plan national.

M. Benedikt Vulsteke, Coordinateur pour la Belgique du Réseau Européen des Migrations attaché à l'Office belge des étrangers, a démontré l'importance croissante au fil des ans que les décideurs politiques ont accordé à l'obtention de données migratoires tangibles et objectives en Belgique. Il a également offert un aperçu des principaux indicateurs et sources de données, en expliquant comment ceux-ci sont sollicités en Belgique et en fournissant des exemples concrets d'utilisation au niveau politique.

Projet financé par l'Union européenne



Projet mis en œuvre par l'ICMPD et la FIIAPP





Republique du Sénégal



Processus de Rabat

Dialogue Euro-Africain sur la Migration et le Développement



Royaume de Belgique

Mme Awa Cissoko Faye, Démographe à l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) du Sénégal, a présenté l'expérience sénégalaise sur le sujet, en soulignant tant les sources de données et informations migratoires que l'utilisation qui en est faite dans le pays. Ces données ont permis d'élever la migration internationale comme priorité du gouvernement sénégalais et de fonder des politiques sur le retour et la réinsertion des sénégalais, la mobilisation de leurs ressources financières, humaines et matérielles. Fort de ces données, le Sénégal développe désormais une politique nationale en matière de migration.

Mme Inês Máximo-Pestana, Gestionnaire de programmes dans l'Unité Emploi, Inclusion Sociale et Migration de la Direction Générale du Développement et de la Coopération (DEVCO) de la Commission européenne, a ensuite montré le rôle clé des profils migratoires dans l'approche de la Commission européenne dans la promotion de la prise de décisions politiques informées en matière de migration, en rappelant que l'UE a introduit ces outils en 2005 et demeure attachée à soutenir leur développement et leur utilisation. Mme Máximo-Pestana a souligné que ces outils ont évolué vers des versions dites « extensives » afin de fournir une vue plus solide et régulière de la situation migratoire d'un pays et de renforcer l'appropriation nationale. Elle a enfin fourni un panorama des initiatives passées et en cours soutenues par la Commission européenne, y compris celles entreprises dans le cadre du projet EUROMED Migration III, du projet régional sur la liberté de mouvement des personnes en Afrique de l'Ouest et du Processus de Rabat, en soulignant la cohérence entre ces initiatives.

Lors du débat clôturant la première session, les participants ont mis en avant les défis rencontrés en matière de collaboration intragouvernementale dans le domaine de la collecte des données et concernant le type de soutien qui peut être apporté aux Etats pour mettre en place des systèmes de partage des données. Les participants se sont accordés sur le fait que, afin de renforcer la coopération internationale sur le partage des données, les efforts doivent d'abord se faire au niveau bilatéral entre les pays qui possèdent des liens forts.

Ces efforts doivent aller de pair avec un renforcement des capacités d'analyse et le développement d'indicateurs actualisés, puisque les données en elles-mêmes ne veulent rien dire. De plus, l'efficacité des méthodes utilisées pour analyser les données doit aussi être évaluée.

Les méthodologies utilisées pour chiffrer le nombre de ressortissants vivant à l'étranger ont également été discutées. Dans ce cadre, il fut souligné que les recensements nationaux peuvent aussi être l'occasion d'effectuer un recensement de la diaspora en travaillant avec les consulats et ambassades à l'étranger et les associations de la diaspora.

Projet financé par l'Union européenne



Projet mis en œuvre par l'ICMPD et la FIIAPP





Il a aussi été rappelé que la production et le partage de données est aussi conditionné par des aspects politiques et les restrictions posées à la libre-circulation en pratique qui favorisent la migration irrégulière. L'importance d'être nuancé quand il s'agit d'interpréter les statistiques migratoires a donc été mise en avant.

Malgré les efforts engagés dans la région, il a été souligné qu'il reste malaisé de déterminer les cas dans lesquels les données ont servi à prendre des décisions. Le plus souvent, les décisions sont le résultat de l'urgence et des besoins de l'actualité.

Certains pays ont offert de coopérer et d'échanger des informations sur leurs programmes en cours, à l'image de la Mauritanie qui met en place un vaste programme de quatre ans sur la gestion de la migration dans tous ses aspects.

Enfin, pour conclure, les participants ont marqué leur accord sur l'objectif ultime, qui est d'améliorer le bien-être des individus et de permettre à la migration d'être un choix personnel et non un choix forcé par des considérations économiques et politiques.

Une **deuxième session** a détaillé les outils à la disposition des pays et organisations partenaires dans la cadre de la troisième phase du Processus de Rabat pour soutenir la prise de décisions politiques informées, à savoir, d'une part, le soutien à l'utilisation des profils migratoires et, d'autre part, l'extension de la Carte interactive sur la migration (i-Map - <http://www.imap-migration.org/>).

Mme Aurélie Sgro, Chargée de Projet pour l'ICMPD, a expliqué les tenants et aboutissants de l'activité visant le renforcement du recours aux profils migratoires. Le résultat final escompté est la production de guides nationaux sur l'utilisation des informations et données migratoires, notamment celles contenues dans les profils migratoires, pour soutenir la prise de décisions politiques. Ces guides seront concis, simples et personnalisés pour chaque pays participant à l'exercice. Leur développement sera mené par les pays eux-mêmes afin de favoriser l'appropriation du processus et intègrera une composante en termes de renforcement des capacités nationales. Ils paveront notamment la voie pour la mise à jour ou le développement ultérieurs de profils migratoires. Les manifestations d'intérêt de la part des Etats sont à présent attendues.

Mme Kristina Sam, Chargée de Projet Junior à l'ICMPD, a ensuite présenté l'actuelle plateforme i-Map et le projet d'extension de cet outil aux pays du Processus de Rabat. L'objectif est d'offrir aux décideurs politiques un outil convivial et visuel pour transposer les données et informations migratoires en programmes et politiques migratoires. L'i-Map du Processus de Rabat permettra





de télécharger le guide pratique sur l'utilisation des données et profils migratoires et contiendra des informations additionnelles sur le sujet. Elle permettra aussi d'accéder à des infographies inédites visualisant des études de cas sur des bonnes pratiques sur les thèmes de la gestion des frontières et des migrations en situations de crise. Enfin, Mme Sam a annoncé que la Salle de Presse de l'i-Map couvre désormais l'intégralité de la région du Processus de Rabat et a invité les participants à souscrire aux alertes électroniques afin de recevoir les derniers articles sur l'actualité migratoire.

Les participants à la réunion ont exprimé leur intérêt envers ces activités de développement et de partage des connaissances, qui permettront de mieux identifier les besoins et faire face aux défis en la matière. La discussion fut l'occasion de souligner à nouveau que le développement de guides d'utilisation des données et profils migratoires sera effectué de façon coordonnée avec les autres initiatives régionales en la matière. Des participants ont fait part de leurs inquiétudes face au défi concomitant des faibles capacités de collecte et analyse des données. L'attention fut alors attirée sur la complémentarité des activités du Projet de Soutien, puisque l'assistance technique à court terme offerte aux partenaires du dialogue peut permettre l'organisation d'ateliers de formation et autres activités en ce domaine. Ces derniers ont donc été encouragés à formuler des demandes en ce sens. En ce qui concerne l'i-Map, des participants ont témoigné de l'utilité de cette plateforme, particulièrement de sa salle de presse, et ont encouragé les autres participants à y recourir. La discussion a également permis de clarifier les modalités de mise à jour et de collecte d'information de cet outil.

Une **troisième session** a approfondi le sujet de l'utilisation des données migratoires pour la prise de décisions dans les deux thèmes focaux de la troisième phase du Processus de Rabat : la gestion des frontières et les migrations en situation de crise. Deux groupes de travail interactifs ont été organisés à cet effet.

M. Alain Texier, Commandant de police et Chef-adjoint de la Cellule régionale d'assistance à la sûreté de l'aviation civile (CRASAC) du Ministère français de l'intérieur, a résumé les discussions du groupe de travail sur la gestion des frontières. Les sept recommandations suivantes ont été formulées :





1. Identification des besoins, aux niveaux national et communautaire, afin de définir des indicateurs utiles
2. Mise en place d'un cadre institutionnel et législatif tout à gardant à l'esprit le besoin d'harmonisation en ce domaine avec les Etats voisins
3. Intégration de la gestion des frontières dans le développement d'une politique migratoire
4. Encourager le développement d'un système de collecte des données
5. Formation des agents aux frontières particulièrement appuyée aux frontières terrestres
6. Nécessité d'une circulation verticale et horizontale de l'information
7. Echanges et partenariat entre les pays, y compris avec les acteurs locaux aux frontières

M. Norbert Allale, Coordinateur régional de gestion des risques au bureau du Sahel de la Fondation Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) à Dakar, a présenté les résultats du groupe de travail sur les migrations en situations de crise. Quatre recommandations générales ont été formulées :

1. Nécessité de coordonner la gestion de la migration lors de crises et de définir des mécanismes en ce domaine par type de crise aux niveaux national et régional
2. Mettre la gestion des frontières au centre de la gestion des migrations en situations de crise
3. Mettre en place un système de veille des flux migratoires pour les crises qui s'annoncent
4. Mettre en place une bonne coordination au niveau de chaque pays entre les acteurs qui s'intéressent aux migrations en recourant aux nouvelles technologies

Une **quatrième session** a permis de lancer l'activité de suivi des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Stratégie de Dakar et de renforcer le réseau des Points Focaux Nationaux.

Mme Sara Bayes Puig, Chef du Programme Migration et Développement à la FIIAPP, a énoncé la méthodologie et le calendrier de suivi de la Feuille de Route de la Stratégie de Dakar, adoptée lors de la Réunion des Fonctionnaires de Haut Niveau à Madrid en 2012.

Cette activité conduira à :

- Identifier des intérêts communs afin de renforcer la coopération et la collaboration entre les pays participants, et ainsi promouvoir le dialogue Sud-Sud;
- Améliorer les modèles d'apprentissage mutuel (*peer learning*) et la promotion de l'échange d'informations et de bonnes pratiques entre les Points Focaux Nationaux;
- Soumettre des suggestions opérationnelles adaptées aux besoins de chaque pays ;
- Développer une base de données listant les activités mises en œuvre par action.







Republique du Sénégal



Processus de Rabat

Dialogue Euro-Africain sur la Migration et le Développement



Royaume de Belgique

Pour ce faire, le Projet de Soutien maintiendra à jour une liste des projets et des initiatives menés par les pays participants, en prenant contact régulièrement avec les Points Focaux Nationaux et en analysant les informations recueillies notamment lors de la réalisation des guides d'utilisation des profils migratoires, des groupes de discussion et des missions d'assistance technique.

Mme Petra Mezzetti, experte indépendante, a ensuite facilité un groupe de travail interactif visant à présenter et discuter certains aspects de la méthodologie de suivi de la Feuille de Route. Les commentaires et les suggestions des participants permettront de consolider cette méthodologie.

Lors de cette séance, les Points Focaux Nationaux ont convenu de l'importance capitale de leur rôle pour mener à bien cet exercice de suivi.

Pour clore la session, M. Maxence Defontaine, Chargé de communication à la FIIAPP, a attiré l'attention des participants sur la nouvelle zone privée d'échange disponible sur le site internet du Processus de Rabat ([www.processusderabat.net](http://www.processusderabat.net)), qui met à disposition un répertoire de contacts ainsi que des forums de discussion.

Enfin, lors de la **session de clôture**, les dix conclusions et recommandations de la coprésidence sur le thème de l'utilisation des données (voir ci-dessous) ont été présentées par Mme Sara Bayes Puig et applaudies par les participants.

Clôturant cette réunion, les coprésidents ont salué la forte participation ainsi que la qualité constante des présentations et des débats. Ils ont souligné que cette réunion a montré le besoin et la volonté de dialoguer sur les questions migratoires dans la région et avec les partenaires européens. Les coprésidents ont reconnu le défi que représente l'utilisation des données pour la prise de décisions politiques et ont affirmé que la tâche est énorme mais indispensable. Ils ont enfin exprimé leur confiance envers le Processus de Rabat dont la marque est le progrès continu.

Projet financé par l'Union européenne



Projet mis en œuvre par l'ICMPD et la FIIAPP







## CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS DE LA COPRESIDENCE

### La coprésidence

1. Reconnaît l'**importance fondamentale d'avoir des données actualisées et validées par des processus nationaux de vérification de qualité** pour soutenir le développement des politiques migratoires.
2. Souligne le bénéfice de l'**établissement d'une plateforme de coordination nationale qui s'appuie sur une structure technique spécialisée et œuvrant** dans le sens d'une gestion concertée des données migratoires ainsi que la **mise en commun des bases de données administratives** afin de faire face aux problèmes de la fragmentation et de l'accès restreint à ces données.
3. Estime qu'il est important d'assurer une **circulation de l'information**, à la fois verticale et horizontale et à double sens, **entre les producteurs et les utilisateurs** de données et informations migratoires afin que ces dernières répondent aux besoins nationaux et régionaux.
4. Rappelle le besoin de continuer le dialogue régional pour renforcer la coopération et partager les bonnes pratiques sur les données migratoires. A cet égard, la coprésidence reconnaît l'**importance d'avoir des principes et indicateurs régionaux harmonisés en matière de données migratoires**.
5. Souligne l'**importance d'intégrer des indicateurs fiables et utiles dans le domaine de la gestion des frontières** afin de faciliter la mise en œuvre des politiques migratoires
6. Souligne l'**importance de développer des mécanismes de collecte, d'analyse et de partage des données pour prévenir et gérer les migrations en situations de crise**, sur la base d'une typologie des crises.





Republique du Sénégal



Processus de Rabat

Dialogue Euro-Africain sur la Migration et le Développement



Royaume de Belgique

7. Invite les pays partenaires à **s'engager dans la production de guides nationaux d'utilisation des données et profils migratoires** eu égard au rôle des profils migratoires comme outil de développement et évaluation de politiques et de programmes.
8. Encourage les partenaires du dialogue à **contribuer à l'extension de l'i-Map**, étant donné son potentiel pour appuyer la prise de décisions politiques dans les domaines focaux de la troisième phase du Processus de Rabat, son caractère innovant et sa convivialité.
9. Invite les pays partenaires à **solliciter l'appui de l'assistance technique à court terme offerte par le Processus de Rabat** pour développer leurs systèmes de collecte, d'analyse et de partage des données et informations migratoires.
10. Réitère son soutien à la **poursuite des efforts pour assurer la mise en œuvre et le suivi de la Stratégie de Dakar** afin de mesurer les progrès du Processus de Rabat, en soulignant le rôle particulier des points focaux nationaux.

Projet financé par l'Union européenne



Projet mis en œuvre par l'ICMPD et la FIIAPP

